

PAC : CPC Architecture

Réunion du 16 décembre 2008

	NOM	Prénom		Fonction	Institution	Courriel
P	SIMONS	Henri	Président	B		henri.simons@citytools.be
P	DASSONVILLE	Chantal	Président	B	CFWB	chantal.dassonville@cfwb.be
P	BERTHIER	Aurélien	Rapporteur	B	Sociologue	Aurelien.berthier@pac-g.be
	GENARD	Jean-Louis		B	Directeur	jean-louis.genard@lacambre-archi.be
E	ANTOINE	Danièle		W	Directrice	d.antoine@frw.be
E	LHOAS	Pablo		B	Archi-Prof	pablo@lhoas-lhoas.com
	COHEN	Maurizio		B	Archi-Prof	mauriziocohen@skynet.be
E	VANHAMME	Marie		B	Présidente	mvanhamme@skynet.be
E	BRAUSCH	Géraldine		W	Philo	ge@liege.com
	DAWANS	Stéphane		W	Philo/romaniste	sdawans@skynet.be
P	MOOR	Thomas		W	Historien	thomas.moor@cfwb.be
E	HERMAN	Ariane		B	Attachée	aherman@picque.irisnet.be
E	GOSSE	Marc		Archi-Prof	La Cambre Archi	Marc.gosse@Synergy-international.com

La demande : proposer et lister les enjeux d'une politique de l'architecture pour la prochaine législature.

L'essentiel de la séance a été consacré à une relecture et un travail sur les contributions de chacun pour les intégrer au programme culturel.

→ Un premier jet de synthèse sera communiqué à l'ensemble du groupe. Chacun pourra apporter corrections ou précisions afin d'obtenir un document final d'ici la fin janvier.

- CD : Proposition d'un prix de la Communauté française d'architecture récompensant le maître d'ouvrage et son architecte qui ont le meilleur système de participation et de résultat.

- Création de l'Agence Wallonie-Bruxelles Architecture (WBA) : création d'une agence, véritable plate-forme visant à promouvoir l'architecture dans et hors de la CFWB mais aussi de permettre une meilleure collaboration dans le cadres des PPP et de cartographier le secteur architectural.

- HS : sur la question de la participation. Former des jurys plus équilibrés intégrant le monde associatif en vue de dégager un consensus.

- FORMATION DES ACTEURS PUBLICS :

Le PS devrait s'engager à ce que la Communauté française propose à ses agents en charge de questions liées l'aménagement public des formations les sensibilisant à l'architecture et l'aménagement de l'espace à partir d'un point de vue culturelle. Ces formations libres seront organisées par la CFWB qui a en charge les compétences culturelles.

- TM : En matière d'architecture, il y a beaucoup de règlements mais peu d'évaluations. Il s'agit de les renforcer. On pourrait même imaginer des évaluations artistiques (recueil par regards artistiques).

- TM : Développement durable : ils 'agit d'un outil, l'éco construction n'est pas une finalité en soi pour l'architecte. Elle doit être incluse et peser dans le cadre de l'accord des contraintes que réalisent l'architecte parmi les autres contraintes.